



Association des Chrétiens pour
L'Abolition de la Torture
7 rue Georges Lardennois
75019 Paris
Tel : 01 40 40 42 43
E-mail : acat@acatfrance.fr
Site: www.acatfrance.fr



Délégation Diocésaine de Paris
du Comité Catholique contre la
Faim et pour le Développement
12 rue Guy de la Brosse
75005 – Paris
Tel : 01 77 37 17 47
E-mail : ccfd75@ccfd.asso.fr
Site : www.ccfcd.asso.fr/cd75



Association des lecteurs de
l'hebdomadaire La Vie
8 rue Jean Antoine de Baïf
Paris 75013 cedex 13
Tel: 01 48 88 46 22
E-mail : amisdelavie@lavie.fr
Site : www.amisdelavie.org

« SOULEVER DES MONTAGNES »
En Inde, le combat des « Intouchables »
contre l'exclusion et pour le développement

PAR LE PERE YESUMARIAN, sj
Jésuite indien et avocat

St Lambert de Vaugirard – 29 mai 2007.



(La traduction a été assurée par Illo Humphrey).

Introduction de Gérard Baisle, président de la Délégation Diocésaine de Paris du CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.

Vous êtes venus très nombreux, puisque nous sommes près de 200, pour cette rencontre avec le Père Yesumarian, qui a été organisée par la Délégation Diocésaine du CCFD avec les Régions de Paris de l'ACAT : Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, les Mouvements et Services de la collégialité du CCFD et les Amis de « la Vie ». J'en suis particulièrement heureux.

Tout d'abord je voudrais remercier le Père Yesumarian de nous consacrer cette soirée qui est destinée à nous permettre de prendre conscience de la souffrance que vivent une grande partie des Indiens, ceux que l'on appelle les Intouchables ou Dalits.

Pour nous, l'Inde est un pays lointain dont, pour la plupart, nous n'avons guère de connaissances et c'est pour cette raison qu'à l'entrée vous a été remis un quizz destiné à faciliter la découverte de ce grand pays. Sans doute, avez-vous pu trouver sur différents panneaux situés dans cette salle, une partie des réponses aux questions posées. Mais pour nous « mettre un peu plus dans le bain », Françoise Imbs va donner les réponses les plus immédiates, Laurencia Kwark, chargée de mission pour l'Asie au CCFD poursuivra et le Père Yesumarian complétera dans son intervention.

QUIZZ : je sais déjà tout sur l'Inde et les dalits ??...

Mode d'emploi : Mettre une croix, dans les cases correspondant à la réponse qui vous paraît être la bonne, ou donner votre réponse (questions. 3, 7 11 et 12)

1 La population de l'Inde :

800 millions 1 100 millions 1 300 millions

2 Le mot « dalit » signifie exactement :

intouchable impur opprimé paria
hors-caste harijan (enfant de Dieu) population tribale

3 Le nombre de dalits en Inde : 170 à 270 millions selon les statistiques.

Le chiffre de 170 millions ne prend pas en compte les dalits convertis au christianisme (environ 25 millions), au bouddhisme (environ 8 millions), à l'islam (sans doute plus de 50 millions,...).

4 Les chrétiens :

a) en Inde sont : 2 millions 10 millions 18 millions
25 millions 40 millions

b) la plupart des chrétiens sont dalits

vrai 80 % faux

c) la plupart des dalits sont chrétiens

vrai faux

5 Les dalits ont le droit de posséder de la terre

vrai selon la loi faux selon la coutume

6 Si un (une dalit) veut épouser une (un) non-dalit, c'est :

selon la coutume : interdit mal vu autorisé

selon la loi : interdit autorisé

- 7 **Depuis que vous êtes entré dans cette salle :**
- quelles actions avez-vous faites et que vous n'auriez pas pu faire si vous étiez dalit et la plupart des autres non-dalit ?**
- s'asseoir auprès d'un non-dalit
 - porter des chaussures : vous devriez être pieds nus
 - boire la même eau dans les mêmes verres
- et quelle (s) action (s) auriez-vous été obligé de faire à la fin de la réunion et que l'on ne vous demandera pas de faire ?**
- balayer la salle et nettoyer les toilettes
- 8 **Depuis que les dalits se sont organisés pour faire reconnaître leurs droits, les « atrocités » à leur égard (viols, meurtres, incendie de leurs maisons) ont :**
- augmenté diminué n'ont pas changé
- 9 **Un dalit a été l'un des principaux acteurs de la constitution indienne (1950)**
- vrai Dr AMBEDKAR faux
- 10 **L'association JANODAYAN soutenue par le CCFD travaille :**
- à Madras à Chennai à Pondichéry
(c'est le nom actuel de Madras)
- 11 **Dans leur action, les associations dalit mettent l'accent sur :**
- 1 - la prise de conscience par les dalits eux-mêmes de leur dignité humaine fondamentale et de leurs droits
 - 2 - la défense des dalits auprès des tribunaux – contre les discriminations (en matière d'accès à la terre, à l'eau), l'exploitation (salaires très bas) et les violences (viols, meurtres) qu'ils subissent.
 - 3 - l'amélioration de leurs conditions de vie dans les domaines de l'éducation, de la santé, des activités économiques.
- 12 **Et nous, par quelles actions pouvons-nous soutenir ces associations ?**
- 1 - S'informer sur la situation des dalits et sur l'action de leurs associations
 - 2 - Sensibiliser et informer sur ce sujet à l'occasion de nos actions d'éducation au développement
 - 3 - Ne pas oublier de contribuer financièrement à la collecte de carême du CCFD.

Gérard Baisle :

Après les liers éléments du quizz, je voudrais maintenant vous dire le programme de notre soirée. Tout d'abord, Laurencia Kwark, chargée de mission pour l'Asie au CCFD, va vous présenter le Père Yesumarian et situer un peu rapidement la question des Intouchables et des Dalits en Inde.

Ensuite il y aura le témoignage du Père Yesumarian, suivi d'un débat où chacun pourra poser des questions pour comprendre plus complètement la situation des Dalits en Inde.

Enfin, je tenterais de dire quelques mots en guise de conclusion – si l'on peut conclure – et nous terminerons par une prière avant de nous retrouver, à la discrétion de chacun, pour quelques instants de convivialité.

Le Père Yesumarian est d'expression anglaise, donc ne vous étonnez pas et surtout ne vous inquiétez pas, il y a un interprète, Illo Humphrey, qui va traduire d'une manière très précise tout ce que dit le Père.

Bonne soirée à tous et à tout à l'heure.

Présentation du thème de l'intervention du père Yesumarian par Laurencia Kwark, chargée de mission pour l'Asie au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.

Je suis chargée de mission au CCFD pour l'Inde, notamment sur le soutien des populations dalits. Je voudrais dire quelques mots brefs sur la population dalit. L'Inde est un pays si grand qu'il vaut mieux lui donner son nom officiel d'Union indienne : sa taille correspond en effet à celle de l'Europe des 15, sa population est plus du double de l'Union Européenne à 27. C'est donc un très grand pays, peuplé¹ de 1,1 milliard d'habitants, souvent appelé la plus grande démocratie de monde.

Il y a 20% -certains disent 25%- de la population composée de « dalits », plus connue en France sous le nom d' « intouchable » ou « hors-caste » ou « parias ». Ces personnes souffrent d'une situation de violation de leurs droits dans la vie quotidienne. Cette population, dans sa grande majorité, est composée d'ouvriers agricoles journaliers. Nés dans une famille dalit, ils ne peuvent changer ni de statut, ni d'appartenance. Leur nombre dépasse, selon les statistiques, les 130 millions de personnes et selon le recensement du gouvernement indien, 170 millions de personnes².

La réalité de leur situation de souffrance et de pauvreté est très peu connue au niveau international. C'est pourquoi la délégation diocésaine de Paris du CCFD a souhaité cette soirée pour faire connaître davantage la réalité inacceptable de cette situation et la souffrance de ces personnes, souffrance liée à la violation de leurs droits.

¹ Selon les statistiques officielles de 2006

² Ce chiffre ne prend pas en compte les dalits convertis au christianisme (environ 25 millions), au bouddhisme (près de 8 millions), à l'islam (sans doute plus de 50 millions)...

Le Père Yesumarian est né en 1956 dans un village situé tout près de Pondichéry. En fait, en Inde, il ne s'agit même pas d'un village. Il existe des ségrégations de zones d'habitation au sein des zones rurales : dans chaque village, habitent des gens appartenant à des castes et, à côté, des colonies de Dalits qui sont censés les servir.

Le Père Yesumarian est le dernier né d'une famille de huit enfants dans une famille de Dalits. Son père est décédé quand il avait trois ans et il a beaucoup souffert des humiliations que les gens du village ont infligées à sa mère et à sa famille. Le Père parlera sans doute davantage de son expérience comme Dalit et également comme chrétien. Il dira les motifs qui l'ont conduit à étudier le droit et à devenir défenseur des droits de l'Homme et, en particulier, de la population dalit.

Aujourd'hui il exerce en tant qu'avocat, très reconnu, pour la défense des droits de l'Homme, non seulement dans son Etat, le Tamil Nadu, mais aussi au niveau national.

Le Père Yesumarian est prêtre jésuite, au service de l'Eglise catholique qui est composée, dans sa grande majorité, de Dalits. Le Père évoquera donc sa vocation ainsi que la réalité de l'Eglise catholique et, notamment, la situation des chrétiens dalits.

Le temps étant compté, je vais laisser le Père présenter ses actions, en particulier dans le domaine de la défense des populations dalits qui vivent dans les bidonvilles. Vous pourrez ensuite poser des questions si vous le souhaitez et je reviendrai alors un peu sur les actions du CCFD.

Intervention du Père Yesumarian

Bonsoir mes Frères et Soeurs, je suis ravi de me trouver parmi vous ce soir et de partager avec vous mes expériences personnelles, de partager avec vous mon combat et de vous donner le témoignage de la réalité de la société civile de mon pays.

Je vous demande pardon de ne pas maîtriser cette belle langue, la langue française ; chaque fois que je viens à Paris je suis désireux de m'y mettre, mais chaque fois que je retourne en Inde, je suis tellement pris dans mes occupations que j'oublie cet engagement et me voilà en train de vous parler anglais.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance à Laurencia qui a fait une si belle introduction une si belle entrée en matière, pour donner le ton de la soirée. J'aimerais aussi remercier les différentes associations qui sont intervenues pour que cette soirée puisse avoir lieu : le CCFD, l'ACAT, les Amis de « la Vie », le Conseil paroissial, les membres de la paroisse et, bien entendu, vous tous mes frères et soeurs qui êtes présents ce soir.

Sur le questionnaire que vous avez reçu à l'entrée, il y a la question suivante : Comment un Dalit réagirait-il s'il rentrait dans cette salle ? Eh bien, je peux vous assurer que je réagis tout à fait positivement, je suis ébloui de voir cette extraordinaire organisation et je puis vous dire que cela m'inspirera pour porter, à mon retour en Inde, le témoignage de la belle manière dont j'ai été accueilli en France.

*
* *

L'Inde prend en ce moment toute sa place dans le paysage international. Nous savons que l'Inde a une économie qui est en marche et en progrès constant, que nous avons de la haute technologie dans tous les domaines, y compris celui de la recherche spatiale ; nous avons une armée qui est extrêmement moderne et hautement équipée, nous avons bien entendu le Mahatma Ghandi, qui était une figure mondiale du siècle dernier, irremplaçable.

Ce que je viens de vous dire, représente un côté de l'Inde, un aspect brillant, fabuleux ; mais l'autre aspect qui est plus caché, plus obscur, c'est celui qui est caractérisé par la misère, par la douleur, par la honte, par l'humiliation et par la pauvreté abjecte. C'est pour ce dernier aspect que ce soir je suis là pour vous aider à prendre conscience de ce côté obscur de l'Inde.

La pauvreté extrême, l'humiliation extrême, le manque extrême de nourriture sont des problèmes que nous connaissons partout dans le monde. Mais ce que l'Inde a comme caractéristique unique dans le côté sombre de son histoire et de sa « personnalité », c'est le système des castes qui est particulièrement pernicieux et destructeur. Cet après-midi, lors de divers entretiens que j'ai eus au cours de la journée, un prêtre français m'a posé la question suivante. Comment se-fait-t'il que nos grands théologiens qui visitent l'Inde, qui reviennent ici, qui nous donnent des compte rendus de ce qu'ils ont vu et entendu, comment se-fait-t'il que ces grands théologiens ne nous ont pas informés de la misère des Dalits, de ce qui est la face cachée de l'Inde ?

Je suis moi-même une victime vivante des dégâts du système des castes, de la pratique de l'intouchabilité dont je puis vous parler en connaissance de cause ce soir. Ici, je représente les 270 millions d'Indiens de la communauté Dalit, qui sont victimes et vivent au quotidien cette « intouchabilité ».

Le système des castes provient d'une théologie ; je dirais même d'une mythologie de la religion hindoue qui donne cette description de l'origine des couches de la société. En Inde, les Brahmanes sont nés de la tête ou de la bouche de Dieu. Ce sont des gens savants, instruits. Les guerriers et les politiques qui gouvernent sont nés des épaules de Dieu. Les hommes d'affaires, les commerçants, les entrepreneurs sont nés des cuisses de Dieu. Les ouvriers, les exploitants agricoles, les éleveurs, les serviteurs, les fonctionnaires de bas étage sont nés des jambes et des pieds de Dieu. Puis il y a la catégorie des « hors caste » ; ce sont les Dalits qui représentent 270 millions d'individus, d'êtres humains en Inde qui ne sont pas nés de Dieu. Ils sont donc considérés comme étant impurs, pollués, intouchables, condamnés à être des « non êtres humains ».

La société hindoue est stratifiée : les brahmanes, les guerriers, les politiques, les hommes d'affaires, les ouvriers et puis, séparés de tous les autres êtres humains, les Dalits, les intouchables.

Avec 270 millions de personnes, les Dalits représentent la plus grande minorité de l'Inde et ce groupe n'a pratiquement pas d'existence dans la société civile .

Que signifie être intouchable ? Cela signifie qu'on est victime de ségrégation sévère, qu'on est sociologiquement parlant exclu, victime d'exclusion sur tous les niveaux : politique, économique, éducatif, religieux et même physiquement puisque nous n'avons pas d'existence, nous ne sommes pas considérés comme des êtres humains dans la société civile.

Alors pour vous donner quelques exemples concrets de ce que signifie encore de vivre dans un système de castes (il s'agit essentiellement d'un système de séparation), nous vivons séparés, en dichotomie. Dans tel ou tel village, le village est divisé en deux, parfois il y a une sorte de *no man's land* d'un kilomètre entre les deux communautés, Dalits et non Dalits. Autrement dit pour la vie nous sommes séparés, mais nous sommes séparés même dans la mort puisqu'il y a des cimetières pour les Dalits et des cimetières pour les non Dalits. Nous sommes séparés au niveau des transports, du réseau routier. Les routes sont séparées, il y a des routes pour les Dalits et des routes pour les non-Dalits. Au niveau de l'adoration de Dieu aussi bien chez les chrétiens que chez les Hindous, nous sommes séparés dans les églises et dans les temples. Dans les épiceries, nous sommes séparés : il y a des épiceries pour les Dalits et des épiceries pour les non Dalits. Dans les écoles bien entendu, les jeunes élèves Dalits sont considérés comme des citoyens de seconde zone. Bien entendu nous sommes séparés dans le mariage, car le mariage mixte est totalement interdit.

Encore une illustration de ce que signifie l'intouchabilité. Vous connaissez tous le concept de l'apartheid pratiqué en Afrique du Sud pendant de nombreuses années, qui est basé sur la couleur de la peau. Le système des castes est encore beaucoup plus pernicieux : il n'est pas basé sur la couleur de la peau, parfois il y a des Dalits qui sont plus clairs de peau que des gens qui appartiennent à des castes supérieures, mais dès qu'il est su que le Dalit – bien que sa peau soit plus claire – est Dalit, les membres des castes supérieures le traitent de manière condescendante et le traitent comme un « non être ». C'est donc pire que l'apartheid et c'est la face cachée d'elle-même que l'Inde veut systématiquement dissimuler aux yeux du monde entier. C'est la face radicalement pernicieuse, cruelle et cachée de l'Inde. Autrement dit, ce qui est connu de l'Inde, c'est ce qu'il y a de "mieux" et ce qui est caché, c'est ce qu'il y a de pire dans l'oppression d'un peuple.

- Ainsi, il y a en Inde 40 millions de travailleurs ouvriers qui sont endettés et donc esclaves des créanciers. 95 % sont des Dalits.
- Parmi les autres aspects cachés de la société civile en Inde, il y a cet horrible phénomène que nous appelons les « charognards humains ». Ce sont des Dalits ; ils sont environ un million à être obligés à nettoyer les latrines publiques. Ils sont contraints à ramasser les excréments humains, à les porter dans des containers, sur leur tête à un endroit où on les dépose. Ils sont obligés de faire ce travail humiliant et déshumanisant. C'est un travail qui est relégué à la population Dalit.
- Lorsque nous considérons le problème de la mortalité des enfants, la plupart de ces statistiques concernent les enfants Dalit.
- Quelques statistiques : quand on est Dalit, on est intouchable, on est impur, on est «un non être humain ». Tous les jours, deux Dalits sont tués arbitrairement, trois femmes Dalits sont violées par jour, deux maisons appartenant à des Dalits sont incendiées par jour. Des agressions sur la voie publique, des attaques vis-à-vis des Dalits sont perpétrées tous les jours deux fois ou plus.... Et voilà, il s'agit de statistiques rendues publiques par le Gouvernement, mais la réalité est bien pire encore, car ces statistiques sont bien en-deçà de la réalité.
- Voici maintenant un triste exemple de la misère et de la victimisation des Dalits. Près de la capitale économique et scientifique de l'Inde, Bombay, à environ 100 km, en septembre dernier - donc ceci est très récent – il est arrivé un grand malheur dans un village où habitait une seule famille Dalit : père, mère, deux fils, une fille. Un des fils était aveugle ; la fille avait une bonne instruction, elle est allée jusqu'au baccalauréat. Le père avait un bon travail non loin de là dans un autre village. Ils étaient propriétaires de plusieurs hectares mais les autres Hindous qui habitaient ce village les

jalousaient et ne voulaient pas qu'ils aient cette terre. Ils voulaient les déposséder, ils étaient jaloux de l'éducation, de la réussite de leurs enfants. Un jour, ils se sont amassés autour de la maison – le père était en train de travailler dans un autre lieu -, ils ont forcé la mère, la fille et ses deux frères à sortir. Ils ont voulu obliger les deux fils à avoir des rapports sexuels avec leur mère ; ils ont refusé. Ensuite ils ont été battus sévèrement, puis ils ont voulu les obliger à avoir des rapports sexuels avec leur sœur ; ils ont refusé. Sur ce, le village comme fou, les a battus, non seulement battus, mais il a coupé leurs parties génitales et a battu à mort toute la famille. La mère et la sœur déjà mortes, les jeunes gens, tous les jeunes hommes du village ont eu des rapports sexuels avec les corps sans vie de ces deux femmes. Ensuite ils ont été taillés en pièces et leurs dépouilles ont été jetées dans le fleuve. Il se fait que le père était déjà revenu au village et a assisté à toute la scène, caché derrière les buissons. Le père est allé immédiatement au commissariat de police le plus proche. Il a voulu faire enregistrer une plainte. La police a refusé d'enregistrer la plainte. Il a voulu faire une main-courante comme nous disons et avec toute la haute technologie que nous connaissons en Inde, surtout dans cette partie de l'Inde, il a fallu 42 jours pour que cette information filtre au-dehors du village et que cette information, cette horrible nouvelle arrive jusqu'à mon bureau.

- Encore un cas de figure d'humiliation à l'extrême. Dans un autre Etat important sur le plan politique et économique - Uttar Pradesh non loin de Delhi - il y avait un juge qui était Dalit, il était président de la Cour ; il avait été muté ailleurs et remplacé par un autre juge qui était non Dalit. Celui-ci a refusé de siéger dans cette Chambre et a ordonné à ses serviteurs d'aller chercher de l'eau dans la rivière sacrée – le Gange – afin que cette Chambre soit entièrement purifiée et lavée puisque cette Chambre avait été occupée par un Intouchable, bien que juge.
- Encore un autre exemple. Dans un village de Dalits, les Dalits ont fait une demande officielle au maire du village – qui n'était pas Dalit lui-même – pour qu'il y ait des constructions de maisons pour les Dalits. Celui-ci a donné son accord. Les Dalits ont ramassé de l'argent et en ont donné au maire du village. Sur ce, le maire du village a dit : « Non, je refuse ; je ne veux pas construire les maisons pour les Dalits ». Les deux Dalits qui avaient en quelque sorte mené cette action, se sont présentés au maire pour lui demander pourquoi tout d'un coup ce revirement. Offusqué par leur demande, le Maire les a obligés à manger des excréments humains comme punition.
- Pour vous donner encore un autre aspect de cette situation en Inde et des traitements humiliants subis par les Dalits - ils représentent 80 % de tous les chrétiens en Inde – même au sein de l'Eglise il y a cette ségrégation. Dans les cimetières, au niveau de la liturgie, c'est-à-dire pour la participation active à l'acte de l'adoration, il y a aussi ségrégation et exclusion. Le Dalit n'a pas le droit de participer pleinement à la liturgie. Il n'a pas le droit bien sûr de participer au Conseil paroissial et j'ai la tristesse de vous dire que l'une des plus grandes églises dalit de la communauté chrétienne a été fermée pendant dix ans parce que les Dalits étaient majoritaires et commençaient à exiger leurs droits à participer à la liturgie ainsi qu' à la vie et à la bonne gestion de la communauté.
- Lorsque j'ai voulu devenir prêtre, je ne pouvais pas dans mon diocèse puisqu'on savait que j'étais Dalit ; j'ai été obligé de me déplacer à 400 kilomètres de là où on ne me connaissait pas et on ne savait pas quelle était mon identité, quelle était mon origine. A ce moment-là, j'ai pu dissimuler le fait que j'étais Dalit et me faire inscrire au séminaire de Jésuites. Je suis donc devenu prêtre jésuite.

Voilà, chers frères et soeurs, je vous ai donné un petit aperçu de la vie au quotidien d'un Dalit et de son combat. Notre combat est en quelque sorte non le combat pour les droits de l'homme, mais le combat pour être considéré comme un être humain. Nous organisons la communauté et les communautés dalits afin qu'ils puissent se défendre et puissent s'élever dans la société civile et ne plus être des « charognards » de la société civile, des balayeurs de rues. Et dans cet élan d'engagement nous saluons chaleureusement le soutien du CCFD qui nous aide à accomplir les trois priorités pressantes :

- la propriété – le droit à l'accession à la propriété
- l'éducation, et
- la dignité humaine.

Nous organisons notre action autour de deux axes et pour ce faire, nous avons deux structures : « Le Centre Dalit pour la protection des Droits de l'Homme », et Janodoyan qui est une association d'éboueurs. Nous sommes sur le terrain lorsqu'il y a des catastrophes comme le tsunami il y a deux ans. Notre action est menée aussi auprès des enfants dalits dont nous finançons l'éducation pour qu'ils puissent accéder avec dignité à une instruction digne de ce nom.

Le CCFD non seulement soutient nos deux organisations, mais aussi d'autres organisations, d'autres associations dans la grande communauté Dalit partout en Inde et nous sommes extrêmement reconnaissants au CCFD pour cela.

Pour vous dire encore d'autres aspects de notre combat, j'ai été emprisonné quatre fois. Une fois parmi les quatre, j'ai été maltraité et torturé par la police. Ils m'ont arraché mes vêtements, j'ai été tout nu pendant 14 heures, ayant subi la torture de la police.

Les Dalits subissent toutes sortes de mauvais traitements, tels l'incendie de leur maison. Une fois j'ai voulu défendre les Dalits et j'ai reçu dans la soirée la visite de trente policiers qui m'ont harcelé et sont venus avec un mandat d'arrêt contre moi. Tout ceci vient de se passer avant mon arrivée en France pour cette visite-tournée.

Mes chers Frères et Sœurs, la France est le pays des Droits de l'Homme. C'est le pays des missionnaires pétris de la force morale pour mener ce combat en faveur des droits de l'Homme. Je viens vers vous afin d'obtenir encore un soutien plus engagé de la part de nos frères et sœurs en France, un soutien durable et intelligent comme vous êtes capables de fournir. Voilà mon témoignage ce soir. Je vous remercie infiniment.

Gérard Baisle.

Merci au Père Yesumariam pour son témoignage émouvant. Il a ouvert beaucoup de pistes. Je pense que vous avez certainement des questions à lui poser. C'est maintenant le moment d'ouvrir le débat.

Question : Ce qui m'a choqué plus particulièrement c'est qu'effectivement parmi les chrétiens on ait la même ségrégation à l'égard des Dalits que les autres communautés. Je comprends qu'en Inde, la ségrégation vient d'une espèce de mythologie religieuse. Ce n'est pas conforme à la religion catholique. Pourquoi, alors, les chrétiens souscrivent-ils à ces mêmes pratiques ?

Père Yesumarian : C'est vrai, l'origine de ce système pernicieux provient de la philosophie, de la religion hindoue, mais avec la globalisation du monde moderne, il y a un autre aspect de ce système des castes qui est déterminé par ce qu'on appelle la division du travail et des différentes tâches dans la société civile.

Autrement dit, au départ ce système des castes partait d'un phénomène religieux, théologique, mythologique si l'on veut. Il s'est profondément enraciné dans la culture et ensuite dans la mentalité générale de la population. Pour vous donner une image, je compare la religion à une chemise : je peux changer de chemise tous les jours, une chemise blanche, une chemise bleue, une chemise fleurie... Je compare le système des castes à la peau : je ne peux pas changer de peau tous les jours comme je change de chemise. Autrement dit, le système des castes est beaucoup plus pernicieux que toute autre forme d'oppression socio-politique.

Question : Vous évoquez la caste qui est comme une peau que l'on ne peut enlever, mais comment se fait-il qu'il y ait des exceptions comme vous ou comme le juge que vous évoquez. Quelles sont les possibilités de s'en sortir. Par ailleurs, y-a-t'il des gens appartenant aux castes – et notamment des castes plus élevées comme chez les brahmanes – qui actuellement voudraient changer les choses ?

Père Yesumarian : Le système des castes peut être cassé, aboli, grâce à des mariages mixtes, entre castes. Le grand Dalit qui a été l'un des principaux artisans de la rédaction de la Constitution moderne de l'Inde, le docteur AMBEDKAR, a dit une fois : « *une des solutions pour détruire le système des castes, c'est la conversion, interconversion dans les différentes religions* ». Mais comme le système des castes est profondément enraciné dans la culture du pays, ce n'est pas une solution pour maintenant. La seule solution – à mon sens – réside dans les mariages mixtes. Il y a aussi des leaders qui appartiennent aux castes supérieures qui souhaitent que le système de castes soit aboli et qui luttent pour ce changement.

Question : vous avez dit que les Dalits n'ont aucune existence économique, sociologique, etc... Ont-ils néanmoins des droits civiques ? Peuvent-ils voter ?

Père Yesumarian : La réponse est « oui », les Dalits ont des droits civiques et ils ont une représentation au niveau du Parlement, une représentation au niveau de la législation dans le Parlement des différents Etats. Il y a aussi ce que nous appelons – c'est un terme qui vient des U.S.A.- « *affirmative action* », c'est-à-dire politique de discrimination positive pour défendre les droits de l'Homme. Oui, les Dalits ont des droits, mais la question qui se pose est celle de la participation effective au Gouvernement, de l'efficacité de cette participation au niveau des états. D'un point de vue constitutionnel, l'intouchabilité et sa pratique sont totalement abolies mais dans la réalité c'est tout autre, car la loi est loin d'être systématiquement appliquée.

Question : Dans les mariages entre un dalit et un non dalit, les enfants sont dalits ou pas ?

Père Yesumarian : Intéressant comme question assurément. Dans la société indienne, le mâle est le facteur déterminant de l'appartenance, du caractère et de l'identité de l'enfant. Autrement dit, la religion du père est la religion de l'enfant et l'appartenance à telle ou telle caste du père est celle de l'enfant.

Question : Ghandi, au début, effectivement a essayé d'abolir les castes. Dans sa jeunesse il avait été avocat en Afrique du Sud pour propager la non-violence, etc... En se référant à cette trajectoire, serait-il possible finalement que comme en Afrique du Sud, cette « fermentation »,

autour des droits de l'Homme, aboutisse, en Inde, à l'abolition des castes ? De la même manière que la fin de l'apartheid en Afrique du sud est arrivée à l'issue de sa mise au ban des nations ? Dans ce même sillage, une action internationale peut-elle aboutir pour l'Inde à l'abolition effective de castes ?,

Père Yesumarian : Votre question comporte deux parties : une partie sur Ghandi, une partie sur la participation internationale qui se mobilise pour défendre les droits, en quelque sorte en utilisant le droit d'ingérence cher à Bernard Kouchner pour abolir certaines injustices.

D'abord je traite la question relative à Ghandi. Ghandi n'était pas « pour » l'abolition des castes. Le système des castes pour Ghandi, dans sa théologie personnelle, était le pilier de l'hindouisme. Ghandi avait évidemment considéré les Dalits comme des enfants de Dieu ; il les appelait des « *harijans* » (les enfants de Dieu), mais nous n'utilisons plus ce terme maintenant, nous nous disons simplement « dalits ». Mais je souligne que Ghandi n'était pas pour l'abolition du système des castes ; il était pour une assistance financière des castes pour élever la condition des dalits et il a utilisé son début d'action en Afrique du Sud comme tremplin pour libérer l'Inde du joug britannique. Mais je le répète : Gandhi n'était pas pour l'abolition du système des castes.

Je fais très attention quand je parle de Ghandi quand je suis à l'Ouest car je sais ce que représente l'image de Ghandi, ce grand Ghandi pour les Occidentaux, mais je suis obligé de rectifier un tout petit peu cette image et dire l'histoire telle qu'elle s'est déroulée. Donc je vous demande pardon si je heurte quelques sensibilités à propos de Ghandi.

Quant à la deuxième partie de votre question, grâce à la mobilisation internationale et le droit d'ingérence l'apartheid a été détruit. Aujourd'hui nous disposons de moyens puissants : Internet, les médias, ...et nous pouvons utiliser ces outils pour neutraliser le système des castes en Inde. Nous les Dalits, nous représentons 270 millions de personnes. Il faut une forte mobilisation pour arriver à nos fins.

Laurencia Kwark : Pour permettre une pose à la fois au Père Yesumarian et aussi à l'interprète, je vais juste vous apporter quelques éléments supplémentaires pour répondre, notamment sur la question de Ghandi. Le Père Yesumarian vous a dit tout à l'heure que les Dalits n'aiment pas être appelés « *harijans* », ce qui veut dire « enfants de Dieu ». C'est pour la raison suivante : en Inde, justement à cause de ce système de castes, il y a une pratique de prostitution forcée des filles dalits dans beaucoup de villages. Il y a des gens de castes supérieures qui viennent au village dalit, pour sélectionner des filles vierges, les plus belles, en très bas âge, pour qu'elles deviennent prostituées à l'entrée des temples hindous. Sans doute, parmi vous, êtes-vous plusieurs à être partis en Inde pour un tourisme culturel et sans doute n'avez-vous pas vu cette prostitution difficile à repérer par des yeux étrangers. Mais à chaque entrée d'un temple hindou il y a des femmes dalits forcées d'exercer ce métier. Aussi, il y a beaucoup d'enfants nés justement de ces femmes mises au service de tous les hommes qui le souhaitent.

On sourit beaucoup actuellement dans le milieu des organisations des droits humains quand la question du viol et de l'intouchabilité est évoquée : les dalits sont intouchables, sauf pour les cas de viol ou de prostitution sacrée où dans ces cas-là, il faut bien toucher une femme dalit.

Selon le système des castes pris à la lettre, tous les êtres humains sont enfants de Dieu ; il n'y a que les dalits qui soient nés du ventre de leur mère.

C'est vrai qu'il y a beaucoup de questions qui se posent notamment à propos de la relation entre Gandhi et le grand leader dalit Ambekkar qui ont vraiment travaillé ensemble pour réussir le mouvement d'indépendance. C'est vrai que la question du système des castes était un des sujets les plus difficiles et conflictuels, de négociation entre le docteur Ambekkar et Gandhi. Ambekkar ne voulait pas renoncer à l'abolition du système des castes comme un des objectifs du mouvement d'indépendance de l'Inde. Mais à cause vraiment de l'insistance de Gandhi qui a même entamé une grève de la faim pour obtenir la concession sur cette question, finalement, le docteur Ambekkar a accepté de ne pas mettre la question de la fin du système des castes sur l'agenda commun de l'indépendance. Le Dr Ambekkar a beaucoup regretté que n'ait pas été exigée l'abolition du système des castes comme un des objectifs du mouvement de l'indépendance.

Aussi, après l'indépendance et après avoir participé à la réflexion sur la Constitution, c'est pourquoi il a dit que la seule solution pour que les Dalits sortent de ce système des castes était de quitter la religion hindoue et d'aller vers les autres religions. Aujourd'hui encore, la conversion de dalits est perçue comme un mouvement de protestation massive de leur part.. J'ai lu hier encore dans un article de CNN publié sur Internet indiquant qu'il y avait eu un mouvement massif de conversion des Dalits en signe de protestation de leurs conditions de vie et à leur situation inhumaine due au système des castes. Ce mouvement de conversion continue encore aujourd'hui chez les Dalits, mais effectivement cette façon de faire ne fournit aucune solution actuellement aux conditions inhumaines des Dalits

Quant à la question de mobilisation de la communauté internationale, elle a déjà commencé il y a 7 ans à Durban notamment dans le processus de préparation de la Conférence internationale contre le racisme, organisée par les Nations-Unies. C'était la première fois que la question des dalits était évoquée à l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Union Indienne qui coïncidait aussi avec le 50^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

A l'intérieur de l'Union Indienne il y avait des organisations de défense des droits de l'Homme. Des Dalits, et des intellectuels de tous les secteurs de la société indienne se sont rassemblés pour lancer une campagne nationale pour la reconnaissance des droits des Dalits comme droits humains. A l'occasion de la tenue de la Conférence internationale contre le racisme, cette campagne a donné naissance à un réseau international de solidarité avec les Dalits. Ce réseau existe encore aujourd'hui. Il rassemble des organisations internationales de défense des droits de l'Homme : Human Right Watch, Amnesty International, le Conseil Mondial des Eglises, et quasiment toutes les organisations internationales de défense des droits de l'Homme, ainsi que nombre de collectifs d'associations issues de l'Eglise Catholique ou des Chrétiens, mais également de toutes natures : syndicats, associations de solidarité regroupées en collectifs dans les différents pays européens. Aujourd'hui, il y a sept pays européens qui disposent donc d'un collectif d'associations de la société civile, qui souhaitent se mobiliser en faveur de la reconnaissance des droits des Dalits. Depuis – à cause aussi de leur mobilisation au niveau des Nations Unies, - la cause des dalits est clairement reconnue comme un des cas de violation des droits humains les plus importants et les plus méconnus de la communauté internationale.

Il y a trois ans la sous-commission des droits humains des Nations Unies a décidé de nommer deux rapporteurs spéciaux qui préparent actuellement des recommandations destinées à la fois aux Nations Unies et au Gouvernement indien pour faire en sorte qu'on puisse vraiment appliquer les lois qui interdisent la pratique de l'intouchabilité et qui garantissent la jouissance

des droits à la protection de la vie. Mais le mandat des deux rapporteurs arrivera à sa fin au moment où justement on est en train de discuter la réforme du système des Nations Unies et ce mandat risque de disparaître dans ce grand creuset de la réforme des Nations Unies.

Aujourd'hui, il y a une grande mobilisation de toutes les organisations internationales de défense des droits de l'Homme et de solidarité internationale pour demander non seulement aux Etats membres des Nations Unies mais plus particulièrement à ceux de l'Union Européenne de parrainer cette cause.

Cette prise de conscience au niveau international a commencé très tardivement mais elle fait son chemin petit à petit. Aujourd'hui, la Banque mondiale a reconnu que la pauvreté extrême en Inde est étroitement liée au système des castes et que le système des castes est vraiment une des causes structurelles de la pauvreté extrême de la plupart des populations indiennes. De même, le B.I.T. (Bureau International du Travail) a publié plusieurs rapports sur les « travailleurs oubliés » qui sont pour la plupart des Dalits, ainsi que sur le travail des enfants. De plus en plus d'organismes spécialisés des Nations Unies et du parlement européen ont adopté plusieurs résolutions et il est vrai qu'il y a un certain mouvement de prise de conscience qui fait son chemin pour traduire dans la réalité les termes d'une véritable amélioration des conditions de vie pour les populations Dalits.

Je pense qu'il y a encore de grandes montagnes à soulever. C'est pour cela que vous êtes là et que le Père Yesumarian est venu en témoigner.

Un témoin : J'ai eu la chance d'avoir été en Inde en 1981 comme touriste. J'y ai rencontré dans la région de Poona au sud de Bombay un prêtre catholique qui s'engageait au niveau – alors je ne saurais pas dire si c'étaient des Dalits – mais des petits paysans de cette région et se battait pour les aider à prendre conscience que dalits, ils ne sont pas forcément battus d'avance dans leur combat social. Ainsi, ils avaient obtenu dans un village où un barrage avait été installé et où les autres castes s'emparaient de l'eau que la distribution de l'eau puisse être faite au niveau des tout petits cultivateurs. Est-ce un cas absolument exceptionnel ?

Question : En quoi consiste l'action exacte dont vous êtes animateur et responsable ?

Père Yesumarian : Notre action consiste en 9 points :

- D'abord en tant qu'avocat, je défends les causes des Dalits devant les tribunaux. Je les défends, je les représente, je plaide leur cause devant les tribunaux.
- Je prépare par ailleurs des jeunes étudiants Dalits à devenir avocats et je participe à leur formation.
- Je défends les balayeurs et les « charognards ».
- Nous expliquons ce que signifie pour un dalit le fait d'être réhabilité dans le tissu social et de bénéficier d'un salaire équitable
- J'ai fondé l'Association internationale qui commémore le centenaire de la naissance du célèbre Docteur Ambedkar (l'un des rédacteurs de la Constitution de l'Inde moderne) qui a comme vocation de mettre en évidence l'importance de lutter contre le système des castes.
- Nous menons une action en faveur des femmes, une action de formation pour que les femmes puissent avoir des « boulots et des jobs » corrects et convenables.
- Nous avons organisé des cours du soir pour les adultes et pour les enfants dans les villages.

- Bien entendu, nous avons un programme de secours et d'aide lorsqu'arrivent des catastrophes telles que le célèbre tsunami qui a frappé tout le sud-est asiatique et à cette occasion, nous avons soutenu 40 000 familles. Nous avons déjà construit 150 maisons et il y a 100 maisons supplémentaires qui sont en voie d'achèvement. Notre action est très concrète et bien entendu, lorsqu'il y a des inondations et il y en a fréquemment durant la saison des pluies, la « saison mouillée » comme on dit, nous avons une organisation spécifique pour répondre à ces besoins-là. Nous menons une action en faveur des enfants. Nous avons une action éducative au niveau de l'instruction scolaire et nos actions ont pour but que la population Dalit puisse prendre conscience de son humanité, puisse devenir indépendante et que ses membres puissent devenir des êtres à part entière dans la société.

Question : Est-il possible de demander au Père quelle est son influence au sein la Compagnie de Jésus ?

Rires

Père Yesumarian : C'est une excellente question ! J'ai déjà commencé ce combat de mobilisation intérieure de la Compagnie de Jésus il y a environ dix ans. J'avais organisé une manifestation avec les jeunes Dalits devant la Compagnie de Jésus pour que les Jésuites ouvrent les portes des institutions supérieures de l'éducation aux Dalits conformément à l'enseignement social de l'Eglise qui n'a pas été mis en application. Depuis les Jésuites ont établi un système de quotas pour les enfants Dalits afin de leur permettre d'entrer dans les écoles et les universités tenues par la Compagnie de Jésus.

Remerciements de Gérard Baisle

Après un tel témoignage, on devrait garder le silence tant il est difficile d'ajouter quoi que ce soit. On devrait méditer tout ce qui nous a été dit :

- Comment de telles situations sont-elles encore possibles en ce début de XXIème siècle ?
- Quelle place tient dans notre prière et dans nos actes la préoccupation de ces situations historiques, culturelles... où nombre d'hommes ne sont pas reconnus comme tels, où nombre d'entre eux vivent dans le plus grand dénuement ...
- Quel souci avons-nous de connaître ces situations ? Quel souci avons-nous d'agir ?

Dans un récent éditorial de partage de carême, intitulé le devoir de savoir, le père Gollnisch, curé de St François de Sales écrivait : « Parfois les témoins de drames humains excusent leur inaction en disant : « nous ne savions pas ». C'est ainsi que le riche qui n'était ni malhonnête ni méchant a ignoré le pauvre Lazare » et il ajoutait : « ... Il ne s'agit pas de culpabiliser les occidentaux que nous sommes, ni de canoniser les populations souffrantes. Il s'agit de savoir. Et parce que nous avons un cœur, parce que nous avons une notion de la justice, parce que nous avons des moyens, il nous faut agir ».

Grâce au témoignage du père Yesumarian venu de Chennai, plus connu pour nous sous le nom évocateur de Madras, aucun d'entre nous ne pourra dire : je ne savais pas.

Comment exprimer nos remerciements au père Yesumarian pour la force de son témoignage. Oui le titre de cette rencontre : « Soulever des montagnes » dont le père Jorens a la paternité est là pour nous rappeler que « si nous avions de la foi gros comme un grain de sénevé, nous dirions à cette montagne : passe d'ici à là-bas et elle y passerait et rien ne nous serait impossible ».

Ce soir, le père Yesumarian nous a montré la force d'une véritable foi, celle qui selon St Jacques « agit et a les œuvres », celle qui soulève les montagnes. Son témoignage, les œuvres qu'il accomplit là-bas, sont pour nous un encouragement, une incitation à l'action pour contribuer ici ou là-bas à l'avènement d'un monde plus juste, d'un monde plus développé, d'un monde mieux développé.

Et je ne crois pas me tromper en disant que le meilleur remerciement que nous puissions adresser au père, ce soir, serait de ne pas laisser sans lendemain les paroles qu'il nous a données.

Dernier point, le témoignage du père Yesumarian éclaire pour nous les raisons qui conduisent le CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement à soutenir son action en Inde. Ces raisons, il faut les chercher dans la parole de Dieu et dans « l'interprétation des réalités complexes de l'existence de l'homme dans la société » qu'apporte la doctrine sociale de l'Église.

- C'est la destination universelle des biens de la terre : « Emplissez la terre et soumettez-là. Je vous donne toutes les herbes portant semence... » Depuis la genèse, la terre nous a été donnée en partage « de sorte que tous les biens de la création affluent équitablement entre les mains de tous les hommes ».
- C'est l'option préférentielle pour les pauvres. « Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens... »
- C'est la solidarité et la fraternité universelle. Est-il besoin de citer Mathieu 25 : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger... » ou le bon samaritain.
- C'est enfin le développement de « tout homme et tout l'homme » auquel nous invitait Paul VI dans l'encyclique « Populorum progressio » qui n'a pas pris une ride malgré ses 40 ans qu'on célèbre cette année.

Dans l'action du père Yesumarian, on peut reconnaître chacun des grands thèmes de la doctrine sociale de l'Église et en particulier la finalité du développement. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, à Chennai. La reconnaissance de la dignité de l'homme est la condition 1^{ière} du développement ; de ce développement dont Jean-Paul II dans l'encyclique Centesimus annus nous dit : « Il ne s'agit pas seulement d'élever tous les peuples au niveau dont jouissent aujourd'hui les pays les plus riches, mais de construire par un travail solidaire une vie plus digne, de faire croître réellement la dignité et la créativité de chaque personne, sa capacité de répondre à sa vocation, et donc à l'appel de Dieu. Au faite du développement, il y a la mise en œuvre du droit et du devoir de chercher Dieu, de le connaître et de vivre de cette connaissance ».

C'est à ce développement que travaille le CCFD depuis plus de 45 ans à la demande de l'Église France.

Père Yesumarian, de notre part à tous, merci du fond du cœur.

*
* *

Deux personnes de l'ACAT, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, vont maintenant nous inviter à la prière ; ensuite nous chanterons un chant qui vous sera distribué et le Père Jorens, aumônier de la Délégation Diocésaine de Paris en conclusion présentera notre prière au Seigneur.

PRIÈRE POUR L'INDE

Seigneur Dieu et notre Père, ouvre nos cœurs à ta Parole. Augmente en nous la foi, pour que nous nous mettions en marche aux côtés de nos frères de l'Inde vers ton règne de justice et de paix, afin que cessent les massacres et les viols de Dalits et que grandisse le respect de leur dignité.

Etends ta main, Dieu tout puissant, sur les millions d'enfants happés par la misère, réduits à l'esclavage Ne permets pas qu'ils soient broyés par le cynisme et l'avidité d'adultes sans scrupules. Etends ta protection à tous ceux qui sont engagés dans la défense des droits des enfants et dans les actions d'éducation et de formation. Protège les chrétiens qui sont trop souvent victimes de violence dans ce pays.

Nous portons devant Toi l'Inde, cette grande mosaïque. Nous évoquons devant toi tous ses visages, ses traditions religieuses et tant d'aspects divers de la sagesse que nous trouvons dans sa culture. Merci, Seigneur, pour toutes les femmes et tous les hommes qui dans l'ombre et en silence travaillent sans relâche pour venir en aide à leurs contemporains. Merci en particulier pour tous ceux qui combattent contre l'exclusion et le mépris dont les Dalits sont victimes.

Nous implorons ton Esprit Saint sur tous les habitants de ces pays afin qu'ils comprennent qu'ils sont tous membres d'une même humanité et que chacun est important : fais, Seigneur, qu'ils s'acceptent et que leurs différences, loin de les diviser, les enrichissent. Que les Dalits soient reconnus comme des frères humains.

Remplis des dons de ton Esprit tous les chrétiens qui vivent là-bas afin qu'ils soient sel et lumière au milieu de leurs concitoyens dans ce pays de haute spiritualité.

Vers Toi, Père de miséricorde et de tendresse, nous voulons aussi crier avec et pour tous ceux qui souffrent afin que « ton amour, Seigneur, soit sur nous comme notre espoir est en toi ! »

En Inde, où la constitution garantit pourtant la liberté religieuse, nous te prions pour toutes les victimes de cette loi anti-conversion qui se propage dans cinq et bientôt six états. Dieu de bonté, accorde aussi paix, pardon et réconciliation dans ce pays de non-violence, à toutes les victimes des discriminations ainsi qu'à leurs familles.

Nous te prions encore pour les dirigeants de ce pays, afin qu'ils offrent de meilleures conditions de vie à travers un développement économique profitant aux défavorisés.

Libère de leur aveuglement ceux qui veulent imposer à d'autres par la violence et le mépris leur vision politique, économique ou sociale. Aide les religieux, qu'ils soient musulmans,

hindouistes, bouddhistes, israélites, ou chrétiens, à transmettre les enseignements que tu leur confies dans le respect de tous et l'enrichissement mutuel.

Inspire et soutiens, Seigneur, les membres de la conférence des Églises d'Asie, qui s'engagent face aux méfaits des fondamentalismes religieux. Permits que leurs démarches et leurs travaux soient porteurs d'ouverture pour les membres de toutes les communautés.

Seigneur, accorde-nous de savoir aimer, de savoir mettre tout notre être à ton service. Que la transparence de notre vie devienne le témoignage de ton amour pour toute l'humanité.

Amen.

Chant : « *Fais-nous semer ton Evangile ?* »